



CHAPITRE I

JEAN DE LA FONTAINE SUR LE CHEMIN DU PESSIMISME

Si nous voulions connaître l'origine de la vision pessimiste de l'homme chez La Fontaine, nous trouverions sans doute une réponse dans sa vie personnelle. Après avoir examiné avec prudence l'ensemble de sa vie, nous arrivons au fait suivant: «Le bilan en est négatif,¹ c'est-à-dire de nombreux échecs et déceptions se sont trouvés sur sa route. Ici, nous donnerons la priorité aux échecs dans sa vie privée. Ensuite, ce seront ceux dans sa vie sociale et littéraire.

Jean de La Fontaine est né à Château - Thierry le 7 juillet 1621. Il a pour père Charles de La Fontaine. Sa mère est Françoise Pidoux. Malheureusement, ce bon garçon perd sa mère entre l'âge de 10 et 15 ans.² Cette perte, en un sens, nous suggère qu'au début de sa vie, La Fontaine, manquant de l'amour maternel indispensable au développement mental d'un enfant de cet âge est devenu d'abord un garçon inconstant, puis un poète volage et un vieillard bigot à la fin de sa vie. Ce manque est-il la raison pour laquelle il a apprécié l'amour et la tendresse qu'il éprouvait auprès des nombreuses femmes qu'il a rencontrées?³

¹ Pierre Bornecque, La Fontaine: Fabuliste (Paris: Sedes, 1973), p. 28

² Ce renseignement est obscur car aucun livre sur La Fontaine ne le précise.

³ telles que Mme. de Thianges, Mme. Ulrich

A part ce premier chagrin de son enfance, l'école de Château-Thierry où il faisait ses études lui apparaît comme un "enfer en miniature"¹ qu'il n'oubliera jamais: des maîtres anonnant, des enfants cruels, des fripons, se battant entre eux, ou demeurant cloués sur leurs bancs par la terreur des verges. Contrairement à ce genre de comportement, Jean est silencieux et craintif, évitant les coups et les bruits. Les cris de ses affreux condisciples le blessent autant que les baguettes du magister. Afin d'y échapper, le plus souvent il se dissimule au fond de la classe où nichent les doux cancre. En conséquence, il dut subir de cruelles punitions car il n'écoutait pas et ne pouvait répéter ce qui y était rabâché.²

Et voici où La Fontaine se réfugie: cette crainte du bruit, des coups, de toute forme de turbulence l'amène à chercher un autre refuge consolateur, c'est-à-dire l'Eglise. Là, il est bercé par la psalmodie des prières et des litanies et par les chants; point de cris, des voix douces et pures; le chant profond de l'orgue, la féerie lumineuse des vitraux. Tout est beau, serein et doux aux yeux adolescents de La Fontaine.³

Plus tard, c'est l'Eglise même qui lui fait goûter un autre échec. A 21 ans, le 27 avril 1681, se croyant la vocation ecclésiastique, il entre au couvent de l'Oratoire⁴ en qualité de novice pour y accomplir des exercices de piété. Sept mois après son entrée, il est envoyé au séminaire de Saint-Magloire⁵ pour y étudier la théologie. Mais Jean ne peut se plier à la discipline

¹ Jean Orieux, La Fontaine (Paris : Flammarion, 1975), p.29

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Oratoire, c'est l'ancienne chapelle des Oratoriens, bâtie en 1681; située à Paris, rue Saint-Honoré.

⁵ Saint-Magloire, c'est le séminaire qui se trouvait à Paris, rue d'Enfer.

rigoureuse de l'Église: lever à quatre heures du matin ou un réveil forcé, des heures de prière en commun, récitation du catéchisme, enfin lecture et commentaire des ouvrages de théologiens.¹ Il ne peut s'adapter aux règles imposées à cause de sa nature inconsistante. Ainsi, il décide de quitter l'Oratoire sans que l'on sache si c'est de son plein gré ou bien à la suite d'une exclusion. S'il est parti volontairement: il a bien fait. Si on l'a renvoyé: on a bien fait. En aucune manière, il n'était **pas destiné** pour l'état ecclésiastique. Quant à lui, la poésie avait déjà supplanté la théologie et il consacrait de plus en plus son temps à faire des vers et de moins en moins à la connaissance de DIEU. Si on l'avait maintenu dans cet état, il aurait grossi le nombre de ces abbés qui vivaient comme les gens du monde, qui faisaient de l'esprit et des vers sur des sujets libertins et ne savaient plus dire la messe.² **Il abandonne sa vocation religieuse.** Il a essayé de croire qu'il serait un saint homme d'Église, qu'il vivrait de prière, de musique, d'études passionnantes et peut-être d'aimables visions: c'est un échec.³

Outre son échec dans la **vie religieuse**, le malheur ne cesse de jouer un rôle négatif. A 26 ans, Jean, victime du destin, est empêché de réaliser son rêve d'un mariage de son choix car les conditions sociales ne le permettent pas. Ainsi, le 10 novembre 1647 à la Ferté-Milon, son père le marie à Marie Héricart par complaisance.⁴ A l'époque, Marie n'avait que

¹Jean Oricux, La Fontaine (Paris:Flammarion, 1976), p. 38

²Ibid., p. 41

³Ibid., p. 43

⁴Pierre Clarac, La Fontaine (Paris:Hatier, 1959), pp. 15-16

quatorze ans et demi! Il semble qu'on ait hâté le mariage de cette jeune fille pour mettre fin aux démarches d'un cousin sans fortune qui s'appelait Antoine Poignant.¹ En effet, socialement parlant, au 17^e siècle et jusqu'à la guerre de 1914, l'union entre un homme et une femme est une affaire particulière qui ne regarde que les parents. Ceux-ci, ainsi qu'ils l'ont été eux-mêmes, vont marier leurs enfants sans les consulter pour perpétuer la famille et unir deux fortunes. En ce qui concerne La Fontaine son contrat de mariage lui donne une somme de 10,000 livres, son père lui propose son office de maître des Eaux et Forêts ou 12,000 livres en immeubles. Sa jeune femme apporte 30,000 livres données par son grand-père et sa mère.²

Mais pour lui l'argent ne fait pas le bonheur. Leur union forcée est devenue malheureuse et ils finissent par se séparer. Nous verrons comment et pourquoi cette séparation a eu lieu. En vérité Marie Héricart était trop jeune, bavarde, enjouée et sociable. Précieuse de province, grande lectrice de romans comme les femmes cultivées à cette époque, elle n'a rien d'une femme d'intérieur. À ces torts évidents, Marie ajouta en plus celui de se plaindre, de récriminer, même de crier: pour l'oreille délicate de son époux qui adorait le silence, c'était presque un crime.³

¹ Jean Orieux, La Fontaine (Paris:Flammarión, 1976), p. 58

² Pierre Bornecque, La Fontaine: Fabuliste (Paris:Sedes, 1973), p. 19

³ Orieux, La Fontaine, p. 72

mais selon La Harpe, un autre critique, il rejette tous les torts sur lui: "Le Fontaine aime trop les femmes pour aimer la sienne!"¹ Il est sensible aux douceurs des femmes de rencontre, et la dernière rencontrée est, à ses yeux, la plus belle. Il est tel un papillon qui vole de fleur en fleur. Quelle est donc celle qui pourrait le retenir? Il peut revenir souvent à la même, mais il lui faut papillonner. C'est la loi de nature. Il résulte des faits ci-dessus qu'avec le mauvais caractère de sa femme, le trop charmant caractère du mari et son inconstance congénitale, la séparation réelle est la **seule** solution qui puisse libérer ce couple des conflits conjugaux. Elle a lieu en 1671, et discrètement pour des raisons de religion. Les deux époux^{se} sont peu à peu habitués à se passer l'un de l'autre. Voilà l'échec dans leur vie conjugale.

ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

¹Jean Oricux, La Fontaine (Paris:Flammarion, 1976), p. 71

D'autres échecs l'attendent. La Fontaine doit en affronter d'autres dans sa vie sociale: l'administration et la finance. Certes, celles-ci l'empêchent de réaliser son rêve d'une vie tranquille, aisée, et exempte de tracas car ses obligations pendant 20 ans : entre 31 jusqu'à 50 ans, lui ont laissé très peu de loisirs. Les devoirs de ces charges sont absorbants. Le 20 mars 1652, pour fuir l'ennui de sa vie conjugale, le poète se décide à acheter une charge de maître particulier triennal des Eaux et des Forêts. Pour ce qui est de son travail, il lui faut tenir les registres sur lesquels doivent être portées, avec ponctualité, les amendes et les confiscations. Il doit fournir avec régularité des rapports sur l'état des domaines placés sous sa surveillance. "Ponctualité! Régularité! Ce n'est pas tout. L'épée au côté, assisté d'un lieutenant, d'un procureur, d'un garde - marteau, et d'un greffier, il doit présider la séance hebdomadaire du tribunal des eaux et des forêts dont il est juge".¹ Il doit rendre des arrêts, taxer les inculpés, établir les dommages et intérêts à la charge des paysans qui laissent leur bétail s'égarer dans les forêts, prescrire la saisie des animaux. Et aussi, il doit conduire sur les rives de la Marne des inspections qui ne lui permettent pas de rentrer chez lui chaque soir et il doit dormir dans une ferme isolée, même parfois à cheval.² Il est obligé de veiller de près à ce que les paysans n'aient pas de fusils parce que seuls les nobles ont droit aux armes de chasse. "Quel bel exercice pour l'homme qui lit Térence et Virgile, qui vient de découvrir Homère, qui s'enchant de Marot".³

¹ Jean Orieux, La Fontaine (Paris: Flammarion, 1976), p.80

² Pierre Bornecque, La Fontaine: Fabuliste (Paris: Sedes, 1973), p.20

³ Ibid., p.81



Qui plus est, en capacité de capitaine des chasses, fonction subsidiaire de la maîtrise des eaux et forêts que lui légua son père en 1658, il est accaparé encore davantage par la répression du braconnage. Pour lutter, il faut des ruses égales à celles des braconniers.¹ Même s'il n'aime pas cet arsenal de pièges, et ces espionnages, il est obligé de les connaître. Comme si cette guerre de ruses, d'astuces peut convenir au poète si sensible!

Imaginons comment il exerce ses fonctions. Avec plaisir? Au contraire, il remplit ses devoirs sans zèle, d'une façon tout à fait irrégulière. Il a même laissé croire qu'il avait pris à la légère sa maîtrise des Eaux et des Forêts.² Nous l'imaginons toujours rêvant au lieu d'inspecter, admirant la beauté infinie de la nature au lieu de rédiger ses rapports. On raconte qu'au cours d'un dîner à Paris, auquel assistait Furetière, qui prenait déjà des notes en vue de son futur Dictionnaire Universel, celui-ci demande au maître des Eaux et des Forêts de Château - Thierry quelle différence il y avait entre "un bois en grume"³ et "un bois marmenteau".⁴ La Fontaine lui répondit sans se gêner qu'il n'en savait rien et qu'il comptait bien l'apprendre dans le dictionnaire de son ami, quand il paraîtrait. Cette réponse désinvolte ne fut pas oubliée. Quelque trente ans plus tard, Furetière en tira un cruel parti contre le fabuliste.

¹ Jean Orieux, La Fontaine (Paris: Flammarion, 1976), p.81

² Ibid., p.82

³ "un bois en grume" est encore tronc d'arbre non équarri.

⁴ "un bois marmenteau" est un bois de haute fûtaie gardé pour la menuiserie.

Enfin, pourquoi a-t-il acheté une charge si peu lucrative alors que celle de son père devait forcément lui revenir? Solution de facilité. Il lui fallait exercer un emploi. Il préféra s'engager dans les sentiers battus plutôt que de se lancer dans une carrière inconnue. Comme il n'avait aucune disposition pour telle ou telle fonction, il prit une occupation dont il connaissait toutes les routines grâce à son père. Mais pourquoi ne pas attendre l'héritage de son père? Parce que "La Fontaine n'était fait que pour perdre de l'argent."¹ Le paragraphe suivant, consacré à ses échecs pécuniaires, nous fera comprendre plus clairement pourquoi La Fontaine est de cette sorte de gens qui ne savent faire que des mauvaises affaires.

La Fontaine ne trouvera pas le moyen d'arranger sa situation pécuniaire qui empoisonne sa vie entre 32 et 55 ans, et qui le pousse à tendre constamment la main et à chercher des protecteurs tels que le surintendant Fouquet à qui il restera toujours fidèle et Madamé de la Sablière. Essayons d'en voir les causes et les effets sans trop espérer tout éclaircir car les affaires de ces gens qui ne sont pas gens d'affaires sont très embrouillées.² En plus, les documents qui nous éclaireraient sur ses infortunes dans ce domaine, ont pour la plupart disparu.

La cause prioritaire de la pénurie est la prodigalité du jeune ménage dans les cinq ou six premières années du mariage.

¹ Jean Orioux, La Fontaine (Paris: Flammarion, 1976), p.76

² Pierre Bornecque, La Fontaine: Fabuliste (Paris: Sedes, 1973), p.29

Le tort principal en revient à La Fontaine qui avait pris goût au jeu. Sur ces pertes, il reste muet. Il avoue "J'aimais le jeu, l'amour, les livres, la musique"¹ Quand les jeunes époux deviennent plus raisonnables, les dettes se sont accumulées. Le 27 août 1653, il doit vendre pour 7,000 livres une ferme et une métairie situées à Culchy-Le Château et qui lui venaient apparemment de sa mère.

Au début de 1656, la situation s'est encore aggravée. Il vend, cette fois à son beau frère Louis Héricart, la grosse ferme de Damar qui appartenait à sa femme. Encore l'affaire est-elle mal conduite et ne rapporte-t-elle au ménage qu'une partie de la somme stipulée. Voici la lettre datée du 14 février 1656 dans laquelle il explique cette vente à son oncle Jannart:

J'ai enfin vendu ma ferme de Damar, 19,114 livres à mon beau-frère, c'est-à-dire qu'il a fait échange avec moi de son bien de Châtillon, qu'il m'a promis par un acte séparé de me faire valoir 10,600 livres, m'a baillé 214 livres et du surplus montant à 7,000 livres m'a fait une constitution²

L'infortune continue. Charles de La Fontaine, son père, meurt en 1658, laissant deux héritiers: Jean, l'aîné; et Claude, le cadet; et ses affaires en désordre. Il devait en particulier près de 13,000 livres à Maucroix, l'aîné de son fils. Claude se déclare lésé par cette transaction et obtient une somme de plus de 3,000 livres après avoir renoncé à sa part des héritages maternel et paternel en échange d'une pension en 1649. Pour en exiger le paiement, il enverra plusieurs fois l'huissier chez son frère. Claude ayant réclamé le maximum de ce qui lui revenait, que restait-il à Jean?

¹ Pierre Clarac, La Fontaine (Paris:Hatier, 1959), p.15

² Jean Oricux, La Fontaine (Paris:Flammarion, 1976), p.100

Jean qui accepte la succession avec toutes ses charges, doit emprunter lui-même à Pintrel, à Jannart et à sa femme car la dette de la succession est considérable : 18,000 livres à Maucroix, 4067 livres aux Pidoux et 3,000 livres à divers créanciers sans parler de 11,977 livres à Jean, somme reconnue lors du mariage et qui n'a jamais été payée. Tenant compte de ces fardeaux, Jean ne voudrait pas que sa femme soit lésée dans ses biens. Pour mettre la fortune de Marie à l'abri, le ménage, d'un commun accord, adopte une séparation de biens en 1658. Contre son intérêt, c'est lui qui exige cette séparation, souhaitée par la famille de sa femme, mais décidée et officialisée par ses propres soins. Il comprend que la liquidation des affaires paternelles sera désastreuse pour lui. Il est prêt à accepter sa propre ruine, mais refuse d'être responsable de celle de sa femme.¹ Dans ce domaine, il est infiniment moins humiliant au 17^e siècle de solliciter d'un prince une bourse en échange d'un poème que de ruiner sa femme, chose qui est considérée déshonorante sous tous les régimes.

Néanmoins, il est regrettable que le revenu des deux charges de capitaine des chasses au duché de Château-Thierry et de maître particulier des Eaux et Forêts soit irrégulier et assez maigre. D'ailleurs, dès le 16 septembre 1657, Godefroy-Maurice, fils du duc de Bouillon, a pris possession de Château-Thierry. Le nouveau duc est obligé de racheter tous les offices et les charges de son duché. Celle de La Fontaine est du nombre mais les titulaires les garderont jusqu'au paiement total. La Fontaine ne sera dédommagé, et encore avec de fortes réductions pour "jouissances abusives"² qu'au début de 1671. C'est incroyablement long! Quatorze ans de patience et de suppliques vaines!

¹ Jean Orieux, La Fontaine (Paris:Flammarion, 1976), n. 102

² Pierre Clarac, La Fontaine (Paris:Hatier, 1959), n. 22

En 1676, pour achever de payer sa femme, Jannart et les Pintrel, La Fontaine vend à son cousin Antoine Pintrel sa maison natale et même le droit au banc, place et cabinet qu'il a dans l'église de Château-Thierry sous le jube. A présent, il ne lui reste plus rien de l'héritage de son père. Il n'aura plus pour vivre que les revenus irréguliers de sa plume, les générosités des grands qu'il encense et la bourse de ses amis.



ศูนย์วิทยทรัพยากร
จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย

La Fontaine échoue non seulement en matière de gestion mais aussi dans sa vie littéraire. Malgré le succès éclatant du premier recueil de Fables, le fabuliste a été blessé par les critiques notamment de l'académicien qui l'a reçu à l'Académie française en 1684 et malheureusement du Roi Louis XIV qui ne l'aime guère et fait retarder son élection car il veut voir élire son historiographe: BOILEAU.

En juillet 1674, Boileau fait paraître son Art poétique dans lequel la fable ne figure pas parmi les genres poétiques décrits au 2^e chant, ni La Fontaine parmi les poètes vivants nommés à la fin de l'ouvrage. En effet, au 17^e siècle où le classicisme atteint son point culminant, "il y a une hiérarchie rigides des genres: des grands genres et des petits genres"¹ Et dans les grands genres même il y a un ordre d'importance. Le genre suprême selon la tradition, c'est l'épopée. Mais depuis l'échec des poèmes héroïques, après les grands succès de la tragédie, on tend à mettre en premier la tragédie, en second seulement le poème épique. Ensuite vient la comédie en vers, le poème bucolique, la poésie lyrique: l'ode et l'élégie, la poésie satirique. Enfin les petits vers: sonnet, épigramme, rondeau, madrigal etc.²

Dans cette hiérarchie, où se situe la fable? Elle n'a pas de "place officielle".³ Mais il est évident qu'elle ne peut

¹ René Bray, Fables de La Fontaine (Paris: Nizet, 1946), p.143

² Ibid.

³ Ibid.



se ranger qu'avec les petits vers, en tête des petits vers, mais après les grands genres dramatiques, après les genres héroïque, bucolique, lyrique et satirique. Elle n'est qu'un genre poétique inférieur.¹ Ainsi, La Fontaine ne peut trouver la gloire que grâce à un genre mineur: ses fables. Tout le talent que l'on peut reconnaître au fabuliste ne peut, d'après Boileau, le mettre au rang de Racine ou de Corneille. Il pouvait avoir sa place après Benserade² ou Segrais³ si Boileau l'avait voulu. Mais celui-ci ne l'a pas plus voulu qu'il n'a voulu parler de la fable. Il ne voit en La Fontaine qu'un simple traducteur d'Esopé, non pas un poète original. Louis Racine⁴ nous le confirme dans l'écho de ses conversations avec l'auteur de l'Art poétique:

Boileau ne regardait pas La Fontaine comme original, Parce que, me dit-il, il n'était créateur, ni de ses sujets, ni de son style qu'il avait pris dans Marot et dans Rabelais.⁵

Quelques sévères que soient les jugements personnels de Boileau à propos de La Fontaine, et de ses Fables, le 15 novembre 1683, au cours d'une séance orageuse, le fabuliste est élu académicien à la succession de Colbert, mais le Roi Soleil Louis XIV ne l'autorise pas. Enfin, la réception du fabuliste

005598

¹ René Gray, Fables de La Fontaine (Paris: Nizet, 1946), p. 144

² Isaac de Benserade, c'est le poète de la cour de Louis XIV, né à Paris (1613-1691), auteur du fameux Sonnet de Job.

³ Jean de Segrais, c'est le poète français, né à Caen (1624-1701), auteur d'Eglogues, poésies pastorales.

⁴ Louis Racine, fils du Jean Racine, né à Paris (1692-1763), auteur du poème La Religion.

⁵ Bray, Fables de La Fontaine, p. 157

à l'Académie a lieu, le 2 mai 1684. Son élection est finalement entérinée. Ceci prouve bien que La Fontaine est vraiment un poète compétent et original; sinon, il n'aurait eu aucune possibilité d'entrer à l'Académie française. Néanmoins, lorsqu'il est y reçu, il doit subir de cruelles **admonestations** du directeur, l'abbé de la Chambre, l'un des académiciens pudibonds qui "rougissent devant les Contes licencieux et infâmes"¹

Un autre critique qui attaque et étrille La Fontaine à part cet abbé, c'est Furetière,² un ancien académicien élu dès 1662. Après son exclusion de l'Académie en 1685, suite à un vote auquel La Fontaine avait participé, Furetière blesse le fabuliste dans un premier factum sur ses essais malheureux au théâtre:

"Quand il a voulu mettre quelque pièce sur le théâtre, les comédiens n'en ont osé faire une seconde représentation de peur d'être lapidés"³ Certes, il y avait du vrai; il s'agissait d'une pièce perdue de La Fontaine, probablement écrite avec La Champmeslé;⁴ elle fut jouée le 6 mai 1683, puis elle disparut à jamais. La lapidation est un ornement surajouté par Furetière.

Ensuite viennent les injures adressées au fabuliste: "Il se vante d'un malheureux talent"⁵ Mais personne n'a jamais entendu La Fontaine se vanter... "il prétend qu'il est original dans l'art d'envelopper des saletés et de confire un poison fatal

¹ René Bray, Fables de La Fontaine (Paris: Nizet, 1946), p. 150

² Voir chapitre I, p. 9

³ Jean Orieux, La Fontaine (Paris: Flammarion, 1976), p. 494

⁴ La Champmeslé, c'est la tragédienne française, née à Rouen (1642-1698); elle triompha dans le théâtre de Racine

⁵ Orieux, La Fontaine, p. 494

aux âmes innocentes¹ Ce n'est pas tout. On l'accuse encore d'avoir intrigué sept ans pour briguer une place à l'Académie, de faire imprimer clandestinement ses ouvrages. Le délateur Furetière rappelle à l'intendant de police que les Contes sont interdits. C'est vrai, mais ils se vendent ouvertement, c'est que leur poison est moins fatal que celui-ci le proclame.

Considérons maintenant les réactions provoquées par ces attaques excessives, soit de quelqu'un qui ne connaît pas personnellement La Fontaine, soit d'un ami du fabuliste. Charpentier² dit:

Le plus impie et le plus sale des hommes (Furetière) reproche à La Fontaine quelques Contes que le public excuse aisément par la manière agréable et ingénieuse dont le poète les a tournés³

Mais c'est dans le public aristocratique que les attaques grossières de Furetière soulèvent le plus d'indignation. Bussy-Rabutin,⁴ l'ami de Furetière, n'a aucune animosité contre le fabuliste. Il dit:

Pour Monsieur de La Fontaine, c'est le plus agréable faiseur des Contes qu'il y ait jamais eu en France. Les siècles suivants le regarderont comme un original qui, à la naïveté de Marot, a joint mille fois plus de politesse⁵

¹Jean Orioux, La Fontaine (Paris:Flammarion, 1976), p.494

²Marc-Antoine Charpentier, compositeur français, né à Paris (1643-1704); il a laissé des motets, des oratoires, un opéra.

³Orioux, La Fontaine, p.498

⁴Roger de Bussy-Rabutin, c'est un écrivain français, né à Epiry (1618-1693); auteur de l'Histoire amoureuse des Gaules.

⁵Orioux, La Fontaine, p.498

Dans ce cas, s'il prend la défense du fabuliste, ce n'est point pour des raisons d'amitié et de personne ainsi qu'en témoignent sa déclaration: "Je n'ai jamais vu Monsieur de La Fontaine et je ne le connais que par ses ouvrages"¹

Madame de Sévigné, elle aussi, défend La Fontaine comme le plus bel ornement de cette société aristocratique. Elle prend parti avec passion contre Furetière: "L'auteur du factum fait voir qu'il n'est ni du monde, ni de la cour"² C'est dire qu'il n'est plus rien. En outre, elle écrit à Bussy-Rabutin le 14 mai 1686 "Il n'y avait qu'à prier DIEU pour lui, car aucune puissance humaine n'est capable de l'éclairer"³

La polémique en reste là et le public s'en désintéresse. Quant à Furetière, ruiné, malade de rancœur devant tant de portes fermées, il devient la première victime de cette querelle: il en mourut en 1688.⁴

Les expériences pleines d'échecs et de déceptions font savoir à La Fontaine que les hommes, en quelque société qu'ils se trouvent: le foyer, l'école, l'administration, le milieu littéraire et la cour, ne sont pas bons. Sa femme, son frère, ses maîtres, l'académicien Furetière et même le Roi Louis XIV ont leurs défauts. Tous sont imperfectibles, La Fontaine inclus.⁵ Ces éléments négatifs de sa vie le conduisent peu à peu à une vision pessimiste de l'homme qui se reflètera dans ses oeuvres immortelles: Les Fables.

¹ Jean Orieux, La Fontaine (Paris:Flammarion, 1976), p.499

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Ibid., p.501

⁵ C'est parce que La Fontaine a subi l'influence janséniste de Père Desmares, défenseur des jansénistes et de Racine, son ami fidèle. La vision pessimiste de La Fontaine prend source dans le jansénisme qui croit que tout est mauvais.